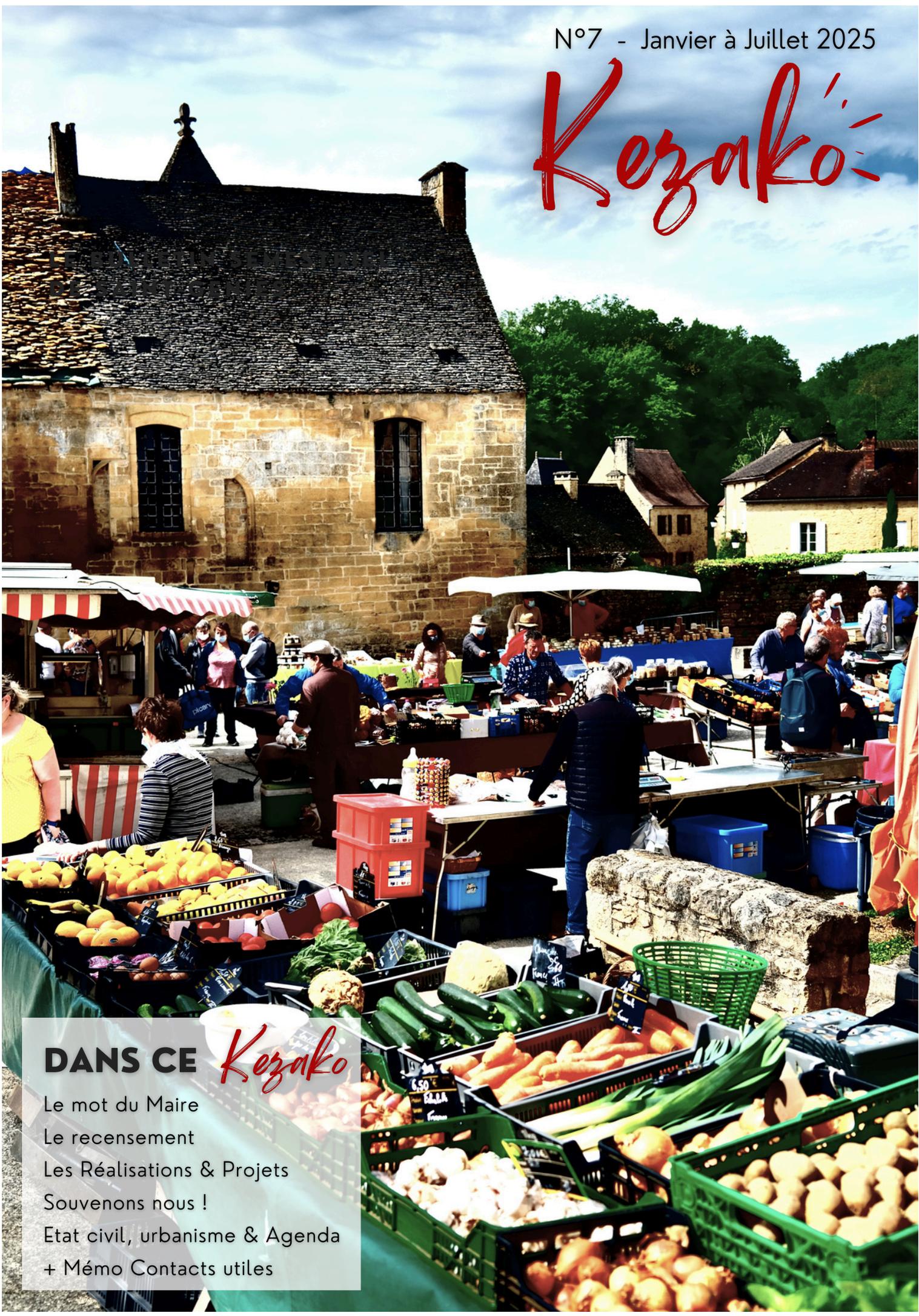


N°7 - Janvier à Juillet 2025

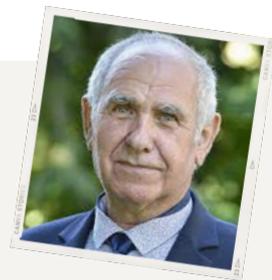
# Kezako



## DANS CE *Kezako*

- Le mot du Maire
- Le recensement
- Les Réalisations & Projets
- Souvenons nous !
- Etat civil, urbanisme & Agenda
- + Mémo Contacts utiles

# CHERS HABITANTS DE SAINT-GENIÈS



En cette nouvelle année qui commence, je voudrais tout d'abord vous adresser au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom propre, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Comme vous pouvez le constater au fil des pages de ce bulletin, votre équipe municipale est au quotidien à la tâche pour vous servir, servir notre commune et dynamiser son avenir.

Bien sûr, nous le faisons dans un contexte qui s'avère de plus en plus contraignant, notamment du fait d'un État, d'une politique, dont les choix financiers et budgétaires ne correspondent pas aux besoins de nos territoires ruraux.

À ce titre, je voudrais dire combien le présent et l'avenir de notre agriculture est un enjeu majeur, vous dire aussi combien notre industrie est d'une importance cruciale.

Après les « Condat », j'ai aussi une pensée très forte pour les salariés de « Rougié » à Sarlat.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une France agricole et industrielle forte.

Malgré ce contexte, notre commune continue de s'embellir et nos projets d'avancer.

Nous le faisons avec une conviction inébranlable. Nous faisons le choix du bien et mieux vivre ensemble, de la solidarité, du bien commun, de l'intérêt général.

Nos projets sont tous marqués de ce sceau. Avec notamment, le réaménagement du Cabinet paramédical qui voit arriver de nouveaux praticiens, le soin apporté à nos écoles avec le réaménagement d'une classe de maternelle.

Une chaufferie bois, en remplacement des 2 chaudières fioul, et la réfection de la toiture de l'école maternelle achevée en fin d'année dernière.

Nous poursuivons aussi notre politique d'accueil de nouveaux habitants avec le réaménagement des logements de l'ancienne poste.

Comme vous le voyez, Saint-Geniès demeure une commune dynamique, attractive où il fait bon vivre ensemble au sein de notre Périgord noir.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 31 janvier prochain à 18h30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un apéritif dînatoire où les nouveaux résidents auront la possibilité de se présenter à l'assemblée.

**Bonne et heureuse année 2025.**

**Votre maire, Michel Lajugie**

La cérémonie des vœux où nous vous invitons se tiendra à la salle des Fêtes A.R. Delprat **le vendredi 31 janvier 2024 à 18 h 30** suivie d'un apéritif dînatoire.

## REFERENT "ERRE"

Le 26 mars 2024, le conseil municipal a nommé Anthony Le Follic en tant que référent ERRE. L'initiative « Élu Rural Relais de l'Égalité » (ERRE) vise à lutter contre les violences intrafamiliales en s'appuyant sur des référents départementaux pour animer un réseau d'élus relais de l'égalité.

### Les missions des élus communaux ERRE :

- Bénéficier de formations et de guides pratiques qui faciliteront leur mission,
- Mettre tout en œuvre pour entrer en relation avec des structures adaptées afin d'y accompagner les victimes des violences intrafamiliales,
- Impulser des actions de sensibilisation à ce sujet auprès de divers publics

Pour contacter Anthony Le Follic : Tél. 06.80.46.44.25

# RECENSEMENT 2025



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Cette année, la Commune de Saint-Geniès réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025. Cette procédure est imposée de façon légale par l'Etat via l'INSEE.

## **Comment ça se passe ?**

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

**Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

**Si vous ne pouvez pas répondre en ligne**, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Sur notre commune, les agents recenseurs sont les suivants :

**Thierry GIRARD**  
**Johann LANKAR**  
**Michel VRANKEN**



## **Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

**Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de Saint-Geniès au 05.53.28.98.70**

**ou à l'adresse mail suivante : [mairie.st.genies24@orange.fr](mailto:mairie.st.genies24@orange.fr)**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

**[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

# REALISATIONS

Le conseil municipal junior, lors de ce premier semestre 2025, vous souhaite une très belle année et vous faire part des réalisations et évènements organisés !

La demi-journée stage de survie dispensée par Mr et Mme TRIBAUDEAU a enchanté le groupe de jeunes qui s'est dit ravi de cette nouvelle expérience.

Au programme, ramassage d'insectes, découverte de plantes sauvages comestibles, et élaboration d'un feu à l'aide de matériel naturel ! Une première approche très intéressante du monde de la survie, sur le territoire de la commune !

## LES NOUVELLES DU CMJ



*Le groupe et Denis Tribaudeau*



*Prêts pour la pose des nichoirs*

En cette fin d'année 2024, la journée ramassage des déchets n'a pas eu lieu car le CMJ souhaitait se consacrer à la confection de nichoirs à oiseaux.

Ainsi Monsieur LAVERSin, habitant de la Commune de TERRASSON et fort d'une belle expérience dans le domaine, a gentiment proposé aux jeunes de les aider gratuitement dans leur projet.

Le choix des espèces d'oiseaux a été fait avant la confection des nichoirs, qui sont adaptés à chaque nichée.

Nous espérons donc accueillir :

**Des mésanges, des chauves-souris, des troglodytes et des chouettes hulottes.**

Les ateliers d'assemblage ont été organisés et la pose de ces nichoirs autour du bourg s'est déroulée en décembre 2024.



*Fabrication des nichoirs avec Mr Laversin*

**Un appel pour renouvellement du CMJ aura lieu au 1er trimestre 2025 !**

## CHAUFFERIE BOIS ECOLES

**183 284€ HT- 219 941€ TTC**

Financement (DETR 36%, ADEME 31%, autofinancement 33%).

Les économies prévues sont importantes (changement d'énergie, isolation), et la valorisation de ce petit bâtiment nous a paru intéressante financièrement, dans le coût total des travaux. En complément, les travaux d'isolation des greniers sont planifiés à l'été 2025.

Cette chaudière bois (plaquettes) est d'ores et déjà en fonction depuis le 31/10/2024.



## TOITURE MATERNELLE

**29 577€ HT - 35 492€ TTC**

Pas de subventions, auto-financement 100 %  
Les travaux ont été réalisés aux vacances de Toussaint 2024. Fini les fuites !

# LES ACTUALITES DU CABINET MEDICAL

## Réaménagement

26 228€ HT - 31 474€ TTC

100% autofinancés par la commune.

Il était nécessaire de compartimenter l'espace occupé par le cabinet de kinésithérapie en 2 cabinets distincts, pour pouvoir accueillir d'avantage de professionnels de santé ou de bien-être.

## Nouveaux praticiens

Installation d'une psychologue, Mme Valérie WILLIATE, (tél. 06.14.79.48.90 et Doctolib) qui est également Naturopathe.

Et installation d'un praticien en massage bien-être, Mr Damien JOUBERT (tél. 06.78.09.30.19)

Notre Cabinet médical compte désormais les professionnels suivants :

- Médecin généraliste - Dr DEHOUX
- Ostéopathe - Mr DELPECH
- Psychologue - Mme WILLIATE
- Massothérapeutes - Mme ROBERT et Mr JOUBERT

## PROJETS 2025

### LOGEMENTS DE LA POSTE

Les travaux sont en cours en ce début d'année 2025.

Nous allons pouvoir proposer 2 appartements T2 à la location dès mai 2025.

Ces 2 logements seront chauffés en mode collectif grâce à la chaudière bois à granulés de la bibliothèque.

Nous pourrons compter sur des économies d'énergie importantes et un confort d'habitat de qualité grâce à une isolation renouvelée.

### CHAPELLE DU CHEYLARD

330.000€ HT.

Il s'agit de la dernière tranche (N°4) qui concerne la restauration des décors peints et l'aménagement des abords extérieurs (prévue mi-2025).

Des subventions de l'état, de la région et du Conseil départemental devraient être allouées à ce projet.

### PROJET IMMOBILIER

La commune a récemment acquis la maison dite "Grangier", près de l'église.

Celle-ci jouxte la maison "Chaminade", également propriété de la commune.

Une étude est en cours par un Architecte choisi par le Conseil Municipal pour envisager de réunir ces 2 bâtiments qui sont déjà accolés, pour en faire un étage commun (en pointillés sur cette image) et accueillir tous les professionnels paramédicaux ou de bien-être, de plain-pied, pour garantir un accès aux Personnes à Mobilité Réduite.



# SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

En début de mandat, le Conseil Municipal souhaitait vivement offrir aux habitants et aux visiteurs, **une signalétique touristique à la hauteur des trésors de notre village.**

Nous avons tardé, mais voulions un projet ambitieux, novateur et surtout réussi.

Voici quelques extraits visuels du projet :



Ainsi, un peu avant la saison estivale 2025, nous pourrons compter sur un cheminement guidé par différents panneaux, invitant le visiteur à sillonner le village, depuis le Parking du Lavoir en bas du bourg.

Les touristes empruntant la Flow Vélo seront eux aussi invités à venir découvrir le village, ses attraits et ses commerces.

Et c'est Au Fil Du Temps, une association locale, du Buisson-de-Cadouin, qui a été chargée de ce travail ambitieux dont nous sommes très satisfaits.

## CIMETIERE

Dans le cadre de la gestion du cimetière par la commune et au vu du constat réel du manque de place, le Conseil municipal a décidé de lancer une procédure de rétrocession de concessions en état d'abandon.

**49 emplacements sont concernés et un panneau informe la famille et les visiteurs du lieu, depuis fin Octobre 2024.**

En cas d'aboutissement de la démarche (Décembre 2025), la rétrocession sera effective pour la commune, qui procédera à la démolition des constructions et à l'exhumation des restes recueillis pour les placer dans l'ossuaire communal.

Ces concessions pourront ensuite être cédées à nouveau.

Pour tous renseignements, adressez-vous au secrétariat de Mairie.

# SOUVENEZ-VOUS !

**Thierry GIRARD, habitant de Saint-Geniès, a été facteur sur une partie de notre commune durant 30 ans !**

Son récit est émouvant et reflète une carrière riche en expériences humaines. Il a pu incarner ce que beaucoup considèrent comme l'âme d'un facteur : un rôle qui dépasse largement la simple distribution de courrier pour devenir un véritable lien social dans la communauté.

## **Un début marqué par la proximité humaine**

Les débuts à Salignac et Saint-Geniès : Une période où les tournées étaient plus petites et les relations humaines plus intenses. Le facteur était souvent attendu, accueilli chaleureusement, et apprécié pour son rôle central dans la vie quotidienne. *"Lors de ma première tournée, en doublure avec la factrice d'alors, un habitant, un peu âgé, célibataire, m'a demandé d'où je venais, et lorsque je lui ai répondu que j'arrivais du Berry, il m'a dit « ah mais en plus, c'est un étranger !".*

## **Un métier de service**

*"Le contact humain était au cœur de mon travail, avec des cafés partagés (Au tout début, un habitant me propose un jour un café pour faire connaissance, invitation que j'accepte volontiers...et il me sort une bouteille de vieille prune à côté du café...il était ghoo du matin !!) une réelle proximité avec les habitants et des services rendus (j'ai pu livrer du gaz, des croquettes, des médicaments et même des courses ...)".*

*"Un jour j'arrive chez une habitante qui me dit « Et bien, vous ne m'emenez pas la viande que j'ai commandée chez Gaussinel ? ». Ce jour-là, je n'étais pas passé à la Boucherie qui n'avait pas de courrier, et sans téléphone portable, je n'ai pas été averti qu'une commande avait été passée ! je suis reparti la chercher !!." "Je me souviens très bien aussi de l'amitié que j'ai pu partager avec Robert Labroue, un sacré personnage. Bougon, râleur à première vue, nous partagions une passion commune pour la philatélie et les cartes postales anciennes et cela lui faisait dire quand j'entrai chez lui « Ah, mon facteur préféré !".*

## **LES CHANGEMENTS ET LEURS IMPACTS**

**Évolution des tournées :** Les secteurs qui s'agrandissent pour optimiser les coûts ont parfois nui à l'essence même du métier, en réduisant le temps disponible pour les interactions.

*"Au début, le tri se faisait à Salignac, nous étions environ 7 facteurs, comme une famille ! Puis le centre de tri a été transféré à Sarlat, où nous étions une soixantaine ! Plus du tout la même ambiance..."*

## **Numérisation et Internet :**

*La baisse des courriers manuscrits, comme les lettres d'amour (quel regret !), au profit d'une explosion des colis, reflète les nouvelles habitudes de consommation. En début de carrière, nous en distribuions 4 ou 5 par jour. Dorénavant, c'est plus de 50, avec un pic pour les fêtes de Noël à 80 par jour !*

## **LES DÉFIS ET LES ANECDOTES**

**Les petits tracas :** Les chiens mordeurs (des mollets ou des pneus de voiture) ou encore les situations imprévues comme des malaises nécessitant une intervention rapide (souvent aidé par le maire) montrent la diversité des défis à relever.

## **Des souvenirs mémorables :**

*Les repas où j'ai été invité chez les habitants, les petits gâteaux cachés au reste de la maison qui les aurait dévorés, mais qu'on gardait pour mon passage ! les bonnes adresses, et ces moments uniques qui font qu'on est un témoin privilégié des vies qu'on croise (parfois même de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment et de voir ce qu'il valait mieux ne pas voir ! mais le secret professionnel est une valeur primordiale dans ce métier, je n'en dirais pas plus !!). Pour finir, à l'époque où il y avait une colonie de vacances à Pelvezy, j'arrivai avec ma 4L remplie de sacs de paquets pour les enfants...tous criaient en chœur « le facteur, le facteur ! », je me transformai en Père Noël en plein été...beau souvenir !!!*

## **UN REGARD SUR LA RETRAITE**

*Malgré les avantages de la retraite, que je trouve bien agréable, je ressens la nostalgie de ces échanges quotidiens et chaleureux. Cela dit, le recensement qui début bientôt est une belle opportunité pour renouer avec cette facette de mon métier en retrouvant les habitants au détour d'une conversation.*

**Ce témoignage montre combien le rôle de facteur était autrefois un véritable pont entre les individus, et combien cette dimension humaine manque aujourd'hui à beaucoup. C'est un bel hommage à une carrière riche de sens et d'humanité. Merci de l'avoir partagé sur ce Kezako !**

# URBANISME

CUa : 60  
CUB : 4  
Déclarations d'Intention d'Aliéner : 5  
Déclaration préalable : 34  
Permis de construire ou modificatif ou transfert : 19  
Permis de démolir : 1

# ETAT CIVIL

6 mariages  
4 pacs  
6 naissances  
10 décès

## AGENDA DU 1ER SEMESTRE 2025

- ▶ 22 février 2025 : LOTO spécial Gibier / Par les chasseurs de Saint-Geniès
- ▶ 08 mars 2025 : Concours de belote / Par l'association de la Saint-Roch
- ▶ 21 avril 2025 : Foire de Pâques / Par le Comité des Fêtes
- ▶ 20 juin 2025 : Feu de la Saint-jean / Par le Comité des Fêtes
- ▶ 27 juin 2025 : Fête de l'Ecole

## MÉMO



Cette année, le conseil municipal a pris la décision de ne pas renouveler l'opération des Agendas.

Cependant, nous mettons à disposition dans ce Kezako N°7 un Mémo des Contacts Utiles de notre quotidien, qui étaient recensés dans ces agendas (disponible aussi en PDF imprimable sur le site de la Mairie).

# NOS AÎNÉS

Cette année, point de petit colis pour nos aînés ! (qui jusqu'à présent étaient distribués grâce à l'Association Hyronde et financés par la Mairie).

Cette faveur que nous offrons à nos plus âgés (> 80 ans) prendra le format suivant :

### **Le repas de Nouvelle Année, convivial, chaleureux et INTERGENERATIONNEL !**

Ainsi, si vous avez plus de 80 ans, vous avez du recevoir une invitation pour y participer, que nous organisons **le vendredi 31 janvier 2025 à 12h00** à la Salle des Fêtes A.R. Delprat, en compagnie des écoliers du Cours Moyen de Saint-Geniès, pour partager un bon moment, échanger entre tout âge ! (si vous ne l'avez pas reçue, signalez-vous en Mairie !).

Nous pouvons nous charger de votre transport si besoin. Pour les personnes ne pouvant être présentes, un bon d'achat chez les commerçants de Saint-Geniès vous sera remis.

Ce 7ème KEZAKO est en format "papier", mais il peut aussi se consulter sur le site Internet de la Mairie. Si vous décidez de ne plus le recevoir en version "papier", merci de bien vouloir nous le signaler en mairie, par un mail ou un appel tout simplement !